

Les Bureaux communautaires

Le Bureau Communautaire, c'est quoi ?

Le Bureau Communautaire est composé de 20 membres.

Il se réunit une fois par mois afin de prendre des décisions par délégation du Conseil Communautaire et d'examiner les orientations proposées par les commissions et soumettre celles-ci en Conseil Communautaire.

En savoir +

[Les Assemblées](#)

[Les Conseils Communautaires](#)

[Les actes administratifs](#)

rgba(255,255,255,1)

À télécharger : ODJ

Les prochains Bureaux Communautaires

à La Passerelle, siège de Roche aux Fées Communauté, à Retiers

16/09/2025

28/10/2025

25/11/2025

rgba(255,255,255,1)